



# OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

33 avenue Gambetta, 55000 BAR-LE-DUC  
☎ 03 29 79 17 71 - oms.barleduc@gmail.com  
<http://omsbld.jimdo.com/>

## REGLEMENT LA FEERIA BARISIENNE

### ARTICLE 1 : ORGANISATEURS

La douzième édition de "la Fééria Barisienne" est organisée le Samedi 30 Novembre 2019 à Bar-le-Duc par l'Office Municipal des Sports de Bar-le-Duc.

### ARTICLE 2 : PARCOURS

Comme chaque année, elle comportera quatre courses différentes, dont le 10 km qualificatif pour le championnat de France.

2 cyclistes devanceront les courses et 2 autres les clôtureront.

Le départ de la course 10 km est déplacé dans le Boulevard de la Rochelle à hauteur du magasin Casino, pour les autres courses même lieu de départ que 2018 (devant l'entrée du parc de l'hôtel de Ville).

Les courses sont au nombre de quatre :

➤ **Course 1 "Écoliers"** : 1,5 km

*Echauffement + Parcours libre + Arrivée*

*Echauffement* : Parcours collectif contrôlé Rue Lapique, et à gauche Boulevard de la Rochelle à droite rue des Minimes, à gauche quai Victor Hugo, à gauche rue Notre Dame jusqu'au Petit Michaux

*Parcours libre* : départ monument Petit Michaux rue Maginot, traversée du Boulevard de la Rochelle, puis à droite Rue Louis Joblot, et à droite Entrée du Parc tout droit jusqu'à l'arrivée.

*Arrivée* : Devant le Kiosque dans le Parc de l'Hôtel de Ville.

Cf Annexe 1

➤ **Course 2 "Collégiens"**: 3,1 km

*Départ + 1 Grande Boucle + Arrivée*

*Départ* : Rue Lapique (au niveau de l'intersection avec la rue de la Maréchale)

*Parcours* : Rue Lapique, à gauche Boulevard de la Rochelle (partie Gauche de la Chaussée jusqu'à l'intersection rue des Minimes, puis partie Droite de la Chaussée), rue Maginot, à

droite rue Notre Dame, à droite Rue du Sac, Place Exelmans, Quai Sadi Carnot, à droite Pont Saint Jean, à droite Quai Victor Hugo, à gauche, Rue des Minimes, à gauche, Boulevard de la Rochelle (partie Gauche de la Chaussée jusqu'à l'intersection rues Lapique/Général de Gaulle, puis partie Droite de la Chaussée), à droite Rue Louis Joblot, et à droite Entrée du Parc tout droit jusqu'à l'arrivée .

*Arrivée* :Devant le Kiosque dans le Parc de l'Hôtel de Ville.

Cf Annexe 2

➤ **Course 3 "Populaire" et "Challenge Entreprises" : 5 km**

*1 Grande Boucle + 1 Petit Boucle + Arrivée*

*Parcours* : Grande Boucle

Rue Lapique, à gauche Boulevard de la Rochelle (partie Gauche de la Chaussée jusqu'à l'intersection rue des Minimes, puis partie Droite de la Chaussée), rue Maginot, à droite rue Notre Dame, à droite Rue du Sac, Place Exelmans, Quai Sadi Carnot, à droite Pont Saint Jean, à droite Quai Victor Hugo, à gauche, Rue des Minimes, à gauche, Boulevard de la Rochelle (partie Gauche de la Chaussée jusqu'à l'intersection rues Lapique/Général de Gaulle, puis partie Droite de la Chaussée), à droite Rue Louis Joblot, et à droite Entrée du Parc, traversée du Parc sur 50 m

*Petite boucle*

Rue Lapique, à gauche Boulevard de la Rochelle (partie Gauche de la Chaussée jusqu'à l'intersection rue des Minimes, puis partie Droite de la Chaussée), rue Maginot, à droite rue Notre Dame, à droite Rue du Sac, Place Exelmans, à droite Rue des Minimes, à gauche, Boulevard de la Rochelle (partie Gauche de la Chaussée jusqu'à l'intersection rues Lapique/Général de Gaulle, puis partie Droite de la Chaussée), à droite Rue Louis Joblot, et à droite Entrée du Parc puis tout droit jusqu'à l'arrivée

*Arrivée* : Devant le Kiosque dans le Parc de l'Hôtel de Ville.

Cf Annexe 3.

➤ **Course 4 "La Barisienne" et "Challenge Entreprises" : 10 km**

Le Parcours du 10 km a été mesuré officiellement. Son kilométrage sera indiqué par panneaux verticaux pour les kilomètres 1, 3, 5, 7, et 9 km.

*Départ + 3 Grandes Boucles + Arrivée*

*Départ* : Boulevard de la Rochelle (au niveau du Casino), à droite, Rue Louis Joblot, à droite, Entrée du Parc, Traversée du parc sur 50 m

*Parcours* : Grande Boucle X3

Traversée du parc par la droite, Rue Lapique, à gauche Boulevard de la Rochelle (partie

Gauche de la Chaussée jusqu'à l'intersection rue des Minimes, puis partie Droite de la Chaussée), rue Maginot, à droite rue Notre Dame, à droite Rue du Sac, Place Exelmans, Quai Sadi Carnot, à droite Pont Saint Jean, à droite Quai Victor Hugo, à gauche, Rue des Minimes, à gauche, Boulevard de la Rochelle (partie Gauche de la Chaussée jusqu'à l'intersection rues Lapique/Général de Gaulle, puis partie Droite de la Chaussée), à droite Rue Louis Joblot, et à droite Entrée du Parc tout droit jusqu'à l'arrivée.  
*Arrivée* : Devant le Kiosque dans le Parc de l'Hôtel de Ville.

Cf Annexe 4

### **ARTICLE 3 : JURY OFFICIEL POUR LE 10 KM**

Il est composé d'un juge-arbitre sur une moto, assisté de commissaires de course, dont les décisions sont sans appel.

### **ARTICLE 4 : DEROULEMENT DES COURSES**

- Course 1 "Ecoliers" : 2 Départs l'un à 17h45 (filles), l'autre à 18h00 (garçons) avec le Challenge des Ecoles.
- Course 2 "Collégiens" : Départ à 18h30.
- Course 3 "Populaire" et "Challenge Entreprises" : Départ à 18h45.
- Course 4 "La Barisienne" et "Challenge Entreprises" : Départ à 19h30. Les concurrents disposeront d'un temps maximum de 1h30 pour effectuer le parcours jusqu'à la ligne d'arrivée.

Les participants devront être sur la ligne de départ 5 minutes avant le départ de leur course. Ils s'engagent sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et parcourir la distance complète avant de franchir la ligne.

Les bicyclettes, engins à roulettes et/ou motorisés sont formellement interdits sur les parcours, hormis ceux appartenant à l'organisation.

La présence d'animaux est également interdite sur le parcours

Des douches seront disponibles au Gymnase Bradfer. Les vestiaires seront disponibles à la Salle des Fêtes.

## ARTICLE 5 : CHRONOMETRAGE

Le système de chronométrage s'effectuera par puces électroniques et aussi par des chronométrateurs manuels. Le port du dossard est obligatoire. Il doit être fixé avec 4 épingles à nourrice sur la poitrine et ne doit être ni porté, ni coupé, ni plié. Il devra être intégralement visible tout le long de la course, sous peine de disqualification. La puce électronique associée au numéro de dossard permet de détecter et de classer les coureurs sur le point de chronométrage. Elle doit être fixée suivant les indications fournies.

## ARTICLE 6 : CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

Cf Annexe 5

- Course 1 : L'épreuve est ouverte aux coureurs garçons et filles nés entre 2009 et 2011.
- Course 2 : L'épreuve est ouverte aux coureurs garçons et filles nés entre 2005 et 2008.
- Course 3 : L'épreuve est ouverte aux coureurs hommes et femmes nés entre 2004 et Avant.
- Course 4 : L'épreuve est ouverte aux coureurs hommes et femmes nés entre 2004 et Avant.

Un porte dossard est donné au retrait du dossard.

Une médaille est offerte aux enfants arrivants de la course 1.

La remise des récompenses aura lieu au Kiosque à partir de 18h20 pour la Course 1 et dans la Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville à 20h30 pour les Courses 2 et 3 et 4.

## ARTICLE 7 : INSCRIPTIONS

La participation aux courses est limitée à :

- Pour la Course 1 "Ecoliers" : 350
- Pour la Course 2 "Collégiens" : 100
- Pour la Course 3 "Populaire" et "Challenge Entreprises" : 250
- Pour la Course 4 La Barisienne 10km et "Challenge Entreprises" : 700

Les inscriptions se feront :

- En priorité par internet jusqu'au vendredi 29 Novembre 2019 12h à l'adresse suivante : <https://www.protiming.fr/Runnings/detail/5291>
- Se déplacer aux horaires d'ouverture du secrétariat de l'O.M.S. avec le règlement et le certificat médical ou la licence jusqu'au jeudi 28 Novembre 2019 12h30;

- Aucune inscription ne sera prise ni par téléphone, ni par mail, ni sur place.

Tarifs des inscriptions :

- Course 1 Ecoliers 1,5 km : Gratuit
- Course 2 Collégiens 3,1km : Gratuit
- Course 3 Populaire et Challenge des Entreprises 5km : 6 €
- Course 4 La Barisienne et Challenge des Entreprises 10km : 11 €

## **ARTICLE 8 : CERTIFICAT MEDICAL**

C'est une condition obligatoire pour participer à cette manifestation sportive.

Vous êtes licencié(e) à la FFA : vous devez impérativement noter votre numéro lors de votre inscription et joindre la copie de celle-ci en cours de validité.

Vous êtes licencié(e) à la UFOLEP « athlétisme en compétition » ou « course à pied en compétition » vous devez impérativement noter votre numéro lors de votre inscription et joindre la copie de celle-ci en cours de validité.

Vous êtes licencié(e) d'une autre Fédération Sportive : vous devez impérativement joindre un certificat médical (ou sa copie) de "non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition" datant de moins d'un an au jour de l'épreuve et qui sera conservé par l'organisateur.

Vous êtes non licencié(e)s : vous devez impérativement joindre un certificat médical (ou sa copie) de "non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition" datant de moins d'un an au jour de l'épreuve et qui sera conservé par l'organisateur.

## **ARTICLE 9 : RETRAIT DES DOSSARDS**

Le Samedi 30 Novembre 2019 à partir de 10h jusqu'à une demi-heure avant le départ de la course, à la Salle des Fêtes dans le Parc de l'Hôtel de Ville.

## **ARTICLE 10 : SECURITE**

Le Parcours sera fermé à tous véhicules, sauf Police et Pompiers à partir des heures fixées par l'Arrêtés de la Préfecture.

Le Stationnement est interdit sur l'ensemble du parcours. Des barrières seront disposées aux différents carrefours.

Présence de 80 signaleurs qui assureront la sécurité tout au long du parcours, dont 10 bénévoles seront "référant sécurité" et reconnaissables à leur bonnet jaune.

Les coureurs devront respecter le code de la route et les consignes données par les signaleurs.

Les secours seront assurés par les Secouriste Français Croix Blanche (présence de 2 véhicules sanitaires).

Tout concurrent autorise l'organisation à lui faire donner tous les soins médicaux et à le faire hospitaliser en cas d'accident ou d'urgence.

## **ARTICLE 11 : ASSURANCES**

Les organisateurs et bénévoles sont couverts en responsabilité civile et dommages corporels par la MACIF.

Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à la licence.

Les enfants licenciés à l'U.S.E.P. seront assurés par cette Fédération.

Il incombe aux autres concurrents de s'assurer personnellement.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité concernant les faits ou accidents quels qu'ils soient, engendrés par la participation aux courses de toute personne non-inscrite, et ce sur tout ou partie du parcours. Il en est de même en ce qui concerne les vols, les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables.

## **ARTICLE 12 : DROIT A L'IMAGE**

Chaque coureur autorise expressément les organisateurs et leurs ayants droit, tels que partenaires et médias, à utiliser les images prises à l'occasion de sa participation pour tout support sur lequel il pourrait apparaître, et ce pour une durée illimitée, en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve.

## **ARTICLE 13 : ANNULATION**

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve sans que les participants ne puissent prétendre à un quelconque dédommagement.

Tout engagement est ferme et définitif. En cas d'annulation, les participants seront remboursés à hauteur de 5€ pour la course 3 "La Populaire" et "Challenge Entreprises" et de 10€ pour la course 4 "La Barisienne".

#### **ARTICLE 14 : DIVERS**

- Parking : Les coureurs pourront garer leur véhicule sur le Parking du Hall des Brasseries;
- Vestiaire : Des vestiaires seront disponibles sous le chapiteau, cependant l'organisation décline sa responsabilité en cas de perte ou de vol:
- Douches : Au Dojo du Gymnase Bradfer.

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance de ce règlement et en accepte toutes les clauses.

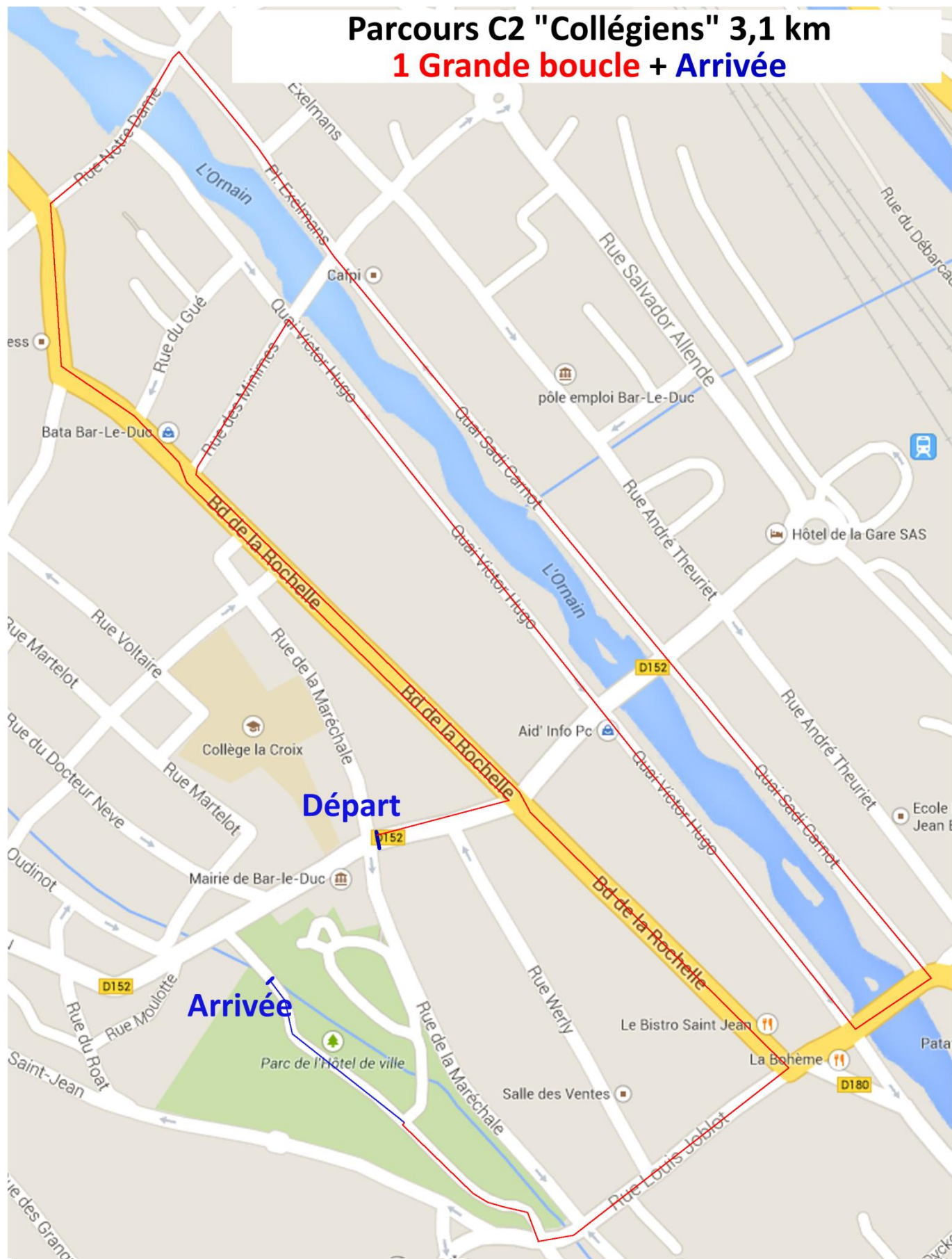
# ANNEXES

<b>Annexe 1 : Parcours C1 "Ecoliers"</b>	<b>p 9</b>
<b>Annexe 2 : Parcours C2 "Collégiens"</b>	<b>p 10</b>
<b>Annexe 3 : Parcours C3 "La Populaire" et "Challenge des Entreprises"</b>	<b>p 11</b>
<b>Annexe 4 : Parcours C4 "La Barisienne" 10 km et "Challenge des Entreprises"</b>	<b>p 12</b>
<b>Annexe 5 : Classement et Récompenses</b>	<b>p 13</b>

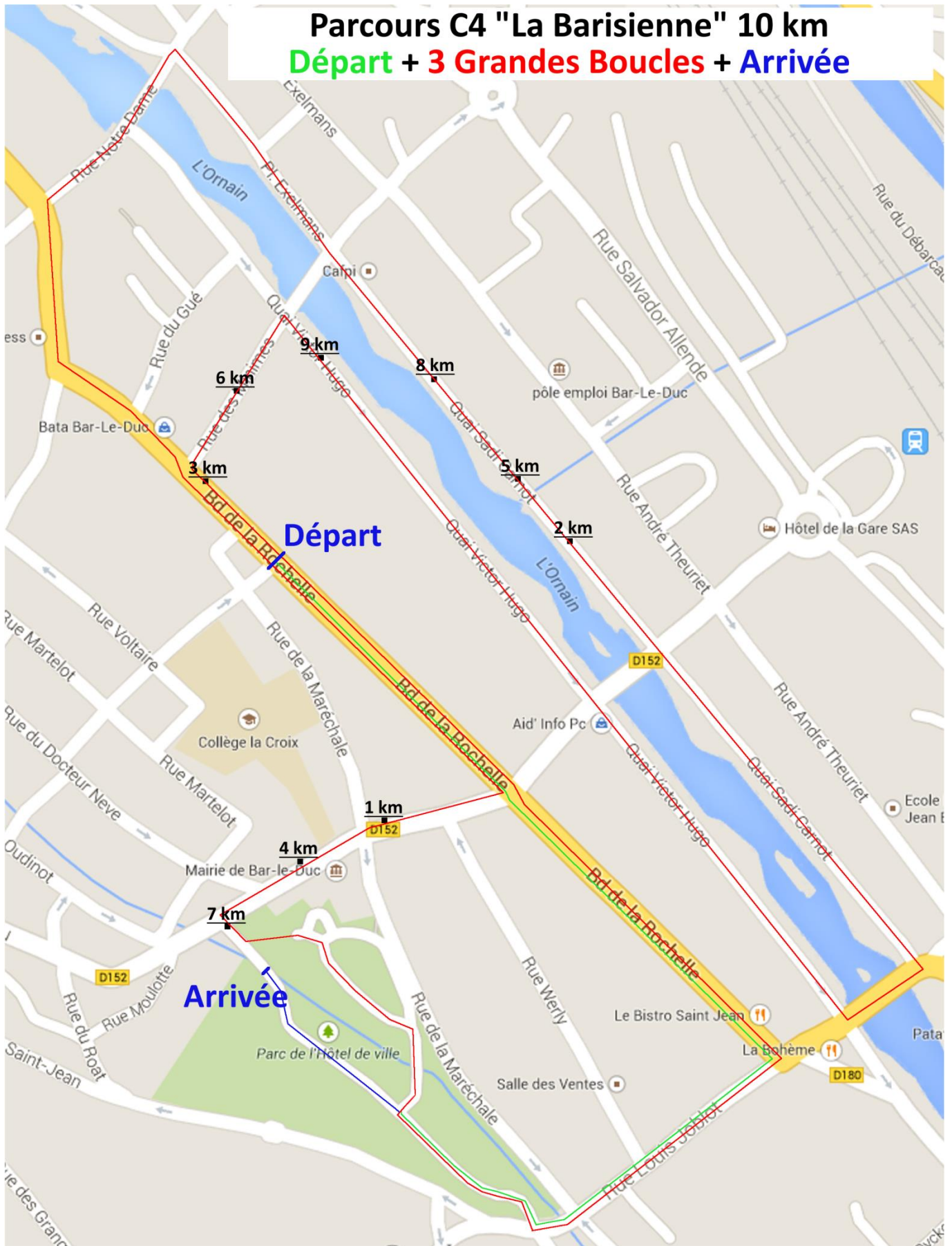




## Parcours C2 "Collégiens" 3,1 km 1 Grande boucle + Arrivée







## Annexe 5 : Classement et Récompenses

Course	Départ	Catégorie Sexe	Année naissance	Coupe	Médailles	Horaire remise récompense	Panier Gourmant	Manchettes	Trophées	Autres
1 - Ecoliers	18:00	Eveil Ath Maculin	2011	5		18:20				
		Poussins 1 M	2010	5						
		Poussins 2 M	2009	5						
	18:15	Eveil Ath Féminin	2011	5						
		Poussins 1 F	2010	5						
		Poussins 2 F	2009	5						
		Tous		30	300	0	0			
2 - Collégiens	18:45	Benjamins F	2008/2007	3		20:30				
		Benjamins M	2008/2007	3						
		Minimes F	2006/2005	3						
		Minimes M	2006/2005	3						
			Tous		12					
3 - Populaire	18:45	Féminine	2004 et avant	3		20:30				
		Masculin	2004 et avant	3						
				Tous						
4 - Barisienne	19:30	Scratch F	2004 et avant	3		20:30				
		Scratch M	2004 et avant	3						
		Cadets F	2004/2003	1						
		Cadets M	2004/2003	1						
		Juniors F	2002/2001	1						
		Juniors M	2002/2001	1						
		Espoirs F	2000/1998	1						
		Espoirs M	2000/1998	1						
		Séniors F	1997/1981	1						
		Séniors M	1997/1981	1						
		Vétéran 1 F	1980/1971	1						
		Vétéran 1 M	1980/1971	1						
		Vétéran 2 F	1970/1961	1						
		Vétéran 2 M	1970/1961	1						
		Vétéran 3 F	1960/1951	1						
		Vétéran 3 M	1960/1951	1						
		Vétéran 4 F	1950/1941	1						
		Vétéran 4 M	1950/1941	1						
		Tous		22		2	700			
Challenge Ecoles						1 <sup>er</sup> trimestre 2020	0		2	
Challenge Entreprises						Décembre 2019	1/équipe		7	
Totaux				70	300		15	1100	12	